

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2024

N° 049_2024

DATE DE LA CONVOCATION :
23 octobre 2024
DATE D’AFFICHAGE :
23 octobre 2024

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 10
Absent : 1
Ayant donné procuration : 4

OBJET : Renouvellement de l’adhésion au programme SEDEL EAU du Parc du Luberon du 1er juillet 2024 au 30 juin 2028.

L’an **DEUX MILLE VINGT QUATRE** et le **TRENTE ET UN**, à vingt heure vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d’**OCTOBRE** sous la présidence d’**Emma LEON, Maire** et la désignation de Monsieur Jacques DECUIGNIERES en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Gérard GRELET, Amelle HAFAFSA, Vincent MARTIN, Thomas NERVI, Sandrine PEREIRA, Hugues SERVIERE, Éric LEVANTIS (à partir de 20h31).

Absents ayant donné procuration :

Thierry DELESCLOSE à Jean-Charles BARBANT
Alexandre HAYEK à Gérard GRELET
Laurence PETIT à Jacques DECUIGNIERES
Laure VINCENT à Emma LEON

Absents :

Lou LOMBARD

COMMUNE DE LA BASTIDONNE	Envoyé en préfecture le 06/11/2024
République Française Département Du Vaucluse F-84120 LA BASTIDONNE	Reçu en préfecture le 06/11/2024
Tél: 04.90.09.63.95 Mail: mairie@la-bastidonne.fr	Publié le ID : 084-218400109-20241031-049_2024-DE

Mes chers collègues,

Proposition de renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL (Services d'Économies Durables en Luberon) EAU du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) pour 4 années, au tarif de 0,50€/habitant par an.

Exposé des motifs

Le Luberon est un territoire méditerranéen où l'eau est souvent rare et mal répartie, dépendant aux deux tiers de ressources extérieures (Durance) ou profondes. Lutter contre les gaspillages et réduire les consommations d'eau constituent ainsi des préoccupations permanentes, aggravées par les évolutions climatiques.

Face à ce constat, le Parc Naturel Régional du Luberon mène depuis 2012 une politique volontariste à travers l'opération « économisons l'eau, chaque goutte compte » en faveur des économies d'eau dans le patrimoine public, à travers des actions de formation, de sensibilisation, permettant de protéger les ressources locales et d'aider les collectivités à réduire leurs consommations.

Le Parc a retenu d'adosser le Service Économie d'Eau au service « SEDEL » (Services d'Économies Durables En Luberon). Cette organisation permet de mutualiser les moyens humains et matériels du SEDEL et de fournir aux communes un interlocuteur unique pour l'énergie et l'eau.

Les communes adhérentes à SEDEL EAU bénéficient de l'action de terrain d'un « Conseiller en Énergie-Eau Partagé » (CEEP), dont les tâches sont axées sur le conseil et l'accompagnement :

- Suivre et optimiser les consommations d'eau sur le patrimoine des collectivités locales;
- Planifier et programmer les actions de maîtrise de la consommation d'eau ;
- Agir sur la performance des bâtiments pour réduire les consommations d'eau ;
- Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et la population.

Un projet de convention permettant de prolonger l'adhésion au service est proposé, il précise :

- Le maintien du tarif annuel d'adhésion à 0,50 €/habitant ;
- La prolongation de la convention du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028.



La Bastidonne



COMMUNE DE LA BASTIDONNE

République Française
Département Du Vaucluse
F-84120 LA BASTIDONNE

Tél: 04.90.09.63.95
Mail: mairie@la-bastidonne.fr

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 084-218400109-20241031-049_2024-DE

Visas

VU l'exposé des motifs ;

VU la délibération N°2019-042 en date du 27 Juin 2019, approuvant l'adhésion initiale au Programme SEDEL ENERGIE ;

Considérant l'intérêt de poursuivre l'adhésion au programme SEDEL EAU du Parc du Luberon.

Au vu de ce qui précède et oui l'exposé de Madame la Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

▶ **Approuve** le renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL EAU du Parc du Luberon du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028.

▶ **Autorise** la Maire à signer la convention et tout document utile à l'exécution de cette décision.

Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Fait à La Bastidonne,
Le 31 OCTOBRE 2024.

Madame La Maire,
Emma LEON.

Le Secrétaire de séance,
Jacques DECUIGNIERES.

Certifié exécutoire
Publié le



Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 084-218400109-20241031-049_2024-DE